

# LE PUBLICISTE.

DUODI 22 Brumaire, an VIII.



*Noms des ci-devant députés qui sont arrêtés. — Présent fait par la citoyenne Buonaparte au grenadier qui a sauvé la vie au général. — Première séance des commissions législatives. — Discours de Lucien Buonaparte. — Lettre curieuse de Portalis. — Proclamation du consulat. — Rentrée de nos troupes à Coire. — Avantages obtenus en Italie. — Nouvelles diverses*

*Le prix de l'abonnement du PUBLICISTE est de 15 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année.*

*Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 425, butte des Moulins, à Paris.*

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

### ARMÉE D'ITALIE.

Le 7 de ce mois, le général Duhesme fit descendre les troupes du Montanis & d'Exile, & s'empara sans résistance de Suze; mais l'ennemi s'étant retiré dans son camp retranché de Bussolin, Duhesme le fit attaquer de front par le général de brigade Kister, tandis que le cit. Ordonneau, aide-de-camp de Duhesme, le tournoit par les maisons Mathis. Il ne put résister à l'impétuosité de cette attaque de revers; & il se replia en désordre derrière Saint-Jorio. Ayant voulu s'y rallier, l'aide-de-camp du général Duhesme, Boyer, commandant l'avant-garde, le rompit, le mit en pleine déroute & le poursuivit jusqu'à Saint-Ambrogio.

La nuit nous a empêché de continuer les avantages de cette poursuite.

La perte de l'ennemi est au moins de 1,000 hommes de troupes régulières, dont 500 prisonniers. On ne compte pas une nuée de paysans que l'on a désarmés & renvoyés dans leurs foyers, après en avoir fusillé deux ou trois pour l'exemple.

*De PARIS, le 21 brumaire.*

La hausse des effets publics a été rapide. Le tiers consolidé, qui avoit été tout au plus à 11 fr. 50 cent. jusqu'au 18 brumaire, étoit aujourd'hui à 16 francs 65 cent. Si l'espérance a suffi pour opérer une amélioration aussi sensible; que sera-ce; quand on verra paroître les différens projets réparateurs des mauvaises loix? Que sera-ce quand on verra le crédit & la propriété environnés des utiles barrières qui les protégeront à jamais contre toutes les atteintes?

— Le citoyen Laplace est nommé, en remplacement du citoyen Quinette, au ministère de l'intérieur. Le nom de ce géomètre illustre est un de ceux que la France peut monter avec orgueil à l'Europe, pour prouver qu'elle réunit à la gloire de vaincre tous les autres genres de gloire. Mais nous ne remplissons pas le devoir que la renais-sance de la liberté impose à tous ses amis, si nous ne

parlions de l'espece d'étonnement que ce choix a causé à l'opinion qui sembloit en prévoir, en appeler d'autres & désigner quelques-uns des hommes célèbres dans la carrière politique & administrative qui ont préparé la journée du 18 brumaire avec les deux sauveurs de la république. Seroit-ce que pour marquer davantage la ligne qui sépare & qui distingue cette mémorable révolution de toutes celles qui l'ont précédée, on eût voulu prouver qu'elle étoit faite par des compagnons de gloire, tandis que les autres l'avoient été par des compagnons de proie? Est-ce qu'à la différence des auteurs de tant de fameuses journées, qui dévoreroient le présent en regardant l'avenir avec effroi, les honorables amis qui viennent de sauver ensemble la patrie, mépriseroient les places, attendant l'avenir avec leur conscience & leurs souvenirs? Qu'ils aient l'honneur du désintéressement, comme la gloire de la sagesse & du courage! Mais qu'ils n'oublient pas que les places sont encore des postes jusqu'au jour immortel dans l'histoire, où tous les combats seront finis, & la liberté assise sur ses nouvelles & inébranlables bases!

Le citoyen Laplace a été installé, dès aujourd'hui vers les deux heures. Il a de suite reçu ses différens chefs de division.

— Le citoyen Bourdon est renommé au ministère de la marine.

— La loi qui règle la forme provisoire du nouveau gouvernement a été proclamée, hier au soir, dans Paris avec beaucoup d'appareil.

— Quoique tout continue à être en apparence très-calme, les conjurés du conseil des cinq-cents ne se tiennent pas encore pour battus. Ils ont des conciliabules. Ils préparent une prétendue protestation. Mais peut-être comptent-ils encore plus sur quelque assassinat, que sur leurs autres manœuvres. Au reste, la police est instruite de leurs rassemblemens, & les fait surveiller de près.

— Un des grenadiers qui a sauvé la vie à Buonaparte, a diné chez lui hier. La citoyenne Buonaparte lui a fait présent d'un diamant de deux mille écus. Il s'appelle Thomas Tomé (du département des Ardennes.)

— Quelques-uns des députés dont la nomination a été reconnue nulle, sont arrêtés. Dans ce nombre sont Groussant-Dorimont, Marquesy, Doché (de Lille), Poulain-Grandpré, Frison, Mitié, Quirot, Lemerys, Muté, Destrem.

On a saisi sur quelques-uns d'entr'eux des poignards

neufs : tons sont semblables. Il y en a de déposés chez les généraux Berthier & Lefebvre.

Le frere d'Arena a été aussi arrêté & conduit à la conciergerie comme prévenu d'avoir voulu assassiner Buonaparte. Genissieux & Grocassant-Dorimont y sont écroués comme ayant crié qu'il falloit mettre le général hors la loi.

Quirot est entré hier au soir au Temple.

Santhonax, Charles Hesse, Julien (de Toulouse) & Niquille sont aussi prisonniers au Temple.

Il paroît qu'on prépare la prison de Vincennes pour les autres détenus.

— Cornet, membre du conseil des anciens, & un autre député de la Mayenne, sont envoyés par le consulat dans la Vendée, comme commissaires pacificateurs.

— Le commandement de la dix-septieme division militaire est conservé au général Lefebvre.

— Buonaparte, dans un ordre qu'il vient de publier, félicite les troupes du dévouement qu'elles ont montré dans ces dernières journées. Il remercie sur-tout les grenadiers du corps législatif, dont le courage l'a sauvé des poignards dirigés contre lui dans le conseil des 500.

— Il va paroître une proclamation du consulat pour annoncer son installation.

— Les deux commissions intermédiaires législatives se sont réunies aujourd'hui à Paris, dans les palais des deux conseils, où on leur a préparé des salles particulières. On ignore jusqu'ici si leurs séances seront publiques. Elles ont dû discuter aujourd'hui cette question & s'occuper de leur organisation. Celle des anciens a nommé pour président Lebrun; Caillemer & Fargues pour secrétaires.

— Il n'y a plus personne à Saint-Cloud. La séance qui s'y est tenue effacera dans l'histoire la fameuse séance du Jeu de Paume de Versailles.

Dans le discours qu'il a improvisé au conseil des anciens, le général Buonaparte a déclaré que, si des factieux parloient encore de le mettre hors de la loi, il en appelleroit aux braves qui l'entouroient & à sa fortune. On remarque que le général se sert souvent de cette expression, à laquelle il dit avec une aimable simplicité que les autres l'ont accoutumé, en la répétant souvent autour de lui.

— Dans une des dernières journées, Buonaparte montoit difficilement sur un cheval fougueux. Un citoyen s'approche & l'aide. *Je devrois pourtant monter aisément*, dit le général en le remerciant, *car je ne suis pas lourd*. — *Pardonnez-moi*, réplique le citoyen, *vous êtes le contre-poids des puissances ennemies*.

— L'ex-directeur Moulins s'est sauvé du Luxembourg par une fenêtre. Gohier qui y avoit été mis en surveillance sous les ordres de Moreau, a eu la faculté de se retirer, dès hier, chez lui.

— C'est Boulay (de la Meurthe) qui a fait, le 19 au soir, au conseil des cinq-cents, le rapport qui a précédé l'adoption de la forme provisoire du gouvernement; & c'est Willetard qui a lu le projet de résolution.

— Le bureau central de Paris est destitué. Le trois nouveaux membres sont Duboseq, qui en avoit déjà été; Dubois & Piis, l'un & l'autre commissaires du directoire près des administrations municipales de cette ville.

— Le gouvernement a nommé une commission chargée de distribuer les secours aux Italiens réfugiés. Elle est com-

posée des citoyens Abrial, Jacob & Caillaçon, & des citoyens Cavalli & Paroletti, piémontais; Angioi, sarde; Prence, romain; Galluzzi & Maffei, toscans.

— Le comte Valdeporaiso, ministre du roi d'Espagne à la cour de Parme, vient d'arriver dans cette ville avec son secrétaire de légation & toute sa suite. On ignore pour quel motif il a quitté Parme.

— Il paroît certain que plusieurs affaires importantes ont eu lieu à l'armée d'Italie, commandée par Championnet. Duheri s'est emparé de la place de Mondovi. L'ennemi, après un combat très-sanglant, a été chassé de son camp de Mazzolo, & il a laissé sur le champ de bataille un grand nombre de morts & quelques pieces de canons.

On attend des détails d'un avantage considérable, rapporté par le général Saint-Cyr.

— La commission militaire de Mézieres a condamné à la peine de mort deux conscrits, convaincus d'avoir crié *vive le roi* dans un rassemblement tumultueux qui a eu lieu à la caserne de Châlons-sur-Marne. Ils ont appelé de ce jugement.

— Des lettres de Glaris annoncent notre entrée à Coire, capitale des Grisons.

— Massena est en marche sur Brescia.

— Les Russes continuent leur retraite derriere Ulm.

— Une lettre de Francfort porte que Suwarow doit avoir à Donaueschingen une entrevue avec l'archiduc Charles. On prétend qu'il est question d'une suspension d'armes.

— Des lettres d'Hambourg assurent que le port de cette ville va être gardé par des forces anglaises, de peur que nous ne cherchions à nous en rendre les maîtres.

#### PRÉDICTION DU 18 BRUMAIRE.

*Texte d'une lettre écrite, le 4 brumaire (à plus de cent lieues de Paris), par Portalis.*

« Voilà Buonaparte de retour d'Egypte! Louis IX, après son voyage d'outre-mer, fit son code connu sous le nom d'*Etablissmens*. Buonaparte, plus grand capitaine que Louis IX, n'auroit-il pas l'ambition d'être comme lui un grand législateur? Sa gloire militaire n'est rien, si elle ne le conduit à la gloire politique. *Pourquoi Sieyes et lui ne s'occuperoient-ils pas à terminer la révolution? Leur sort à venir en dépend, ainsi que celui de toute la France.*

Les français auroient grand tort de compter sur les étrangers. Des querelles de famille ne doivent être vidées que dans la famille même. Le moment est favorable pour imposer silence aux enragés de tous les partis: car les défaites des puissances coalisées tuent à la fois les partis les plus opposés entr'eux. Tu es sur les lieux: réfléchis & combine. En rétablissant la paix & le bon ordre dans la république, on feroit encore le bien de toute l'Europe ».

*Note du rédacteur.* Cette lettre nous a été communiquée à l'instant par un ancien ami de Portalis. Il l'a reçue, ce matin même, par la poste: elle est écrite, il y a plus de dix-huit jours, & à plus de cent lieues de Paris. L'étrange rapprochement qui se présente entre les présages de cette lettre & les événemens du jour, la rend si piquante que nous n'avons pu nous refuser au plaisir de la transcrire textuellement.

L'original est déposé entre les mains de l'un des hommes les plus estimés de Buonaparte, de Sieyes & de la France entière. Il garantirait au besoin, l'identité de l'écriture & la vérité de la date.

## V A R I É T É S.

On a distribué & fait afficher une brochure d'un grand intérêt, & qui fera époque dans l'histoire du moment actuel. On l'attribue à un ancien ami de la liberté, membre distingué de l'assemblée constituante, le citoyen Regnaud (de Saint-Jean-d'Angely), le même qui a été commissaire à Malte lors de la conquête. Il étoit l'auteur de ces brillans morceaux de l'excellent ouvrage périodique, intitulé : *la France vue de l'armée d'Italie*, & dont le style s'élevoit souvent à la hauteur de la gloire de Buonaparte, qui nulle part ne fut montré à la France & à l'Europe aussi ressemblant.

*Au conseil des anciens et à Buonaparte.*

«Le corps législatif vient de changer de place pour mieux faire. La république changera-t-elle de position pour mieux être? Se trainera-t-on encore sur les vieilles erreurs, ou aura-t-on le courage de les avouer, de les réparer? Respectera-t-on encore les préjugés politiques qui ont égaré notre législation, notre gouvernement? ou aura-t-on la sagesse de concevoir, & la force d'émettre enfin des idées grandes & libérales, des principes solides, des bases durables d'organisation sociale?»

Nous voulons la république, nous voulons la liberté, nous voulons un gouvernement représentatif. Depuis 1789, nous combattons au-dedans & au-dehors; nous prodiguons nos fortunes & nos vies pour les obtenir; nous n'avons pas eu de législateurs qui aient rempli nos espérances; nous cherchons encore aujourd'hui une constitution, & nous ne trouvons qu'un code infornie, obscur & sans garantie.

Nous avons eu pour gouvernans des hommes sans talens ou sans principes, cruels sans énergie, ambitieux sans grandeur, prodiges par avarice. Entourés de passions & de crimes qu'ils n'avoient pas le courage de réprimer ou de punir. Ils les armoient les uns contre les autres, & les citoyens agités par le jeu perfide de leur bascule politique, n'ont fait que change d'opresseurs & de miseres.

En 1789, les constituans, après avoir été courageux contre le despotisme, ont été foibles contre les factions. Après avoir été tous calmes & grands au départ du roi en juin 1791, quelques-uns ont été séduits par ses agens après son retour; d'autres intimidés par les clameurs d'un club; & de cette masse de probité & de lumieres, il n'est sorti qu'un ouvrage sans solidité, avorton débile qui portoit dans son sein le germe de sa destruction prochaine.

L'œuvre de 1793, évangile exécration de l'anarchie, n'a qu'épouvanté la France à laquelle il présageoit tous les crimes de la terreur.

Enfin est venue la constitution de l'an 3 qui existe encore, ou plutôt qui n'existe plus.

Pouvoit-elle se soutenir quand elle créoit un corps législatif, qui devoit nécessairement dominer le directoire exécutif ou être opprimé par lui.

Ainsi, la république maintenue en l'an IV & V par les victoires de nos armées & sur-tout par celles de Buonaparte en Italie, alloit-elle périr en l'an 6, par les complots du royalisme. Aussi le corps législatif égaré, trompé par quelques conspirateurs, alloit-il renverser le directoire quand le 18 fructidor le sauva.

Mais en le sauvant, il anéantit la constitution. Il fit à la société entière, ce grand mal, d'ébranler le système du gouvernement représentatif; il fit à la France le mal, jusqu'aujourd'hui non réparé, de détruire tout respect pour

un code constitutionnel, qu'on avoit pu une fois lacérer impunément.

Aussi, de ce moment, toutes ses dispositions ont-elles été ou astucieusement éludées, ou audacieusement violées.

Le directoire exécutif s'étoit façonné au pouvoir absolu; & il créoit des conjurations pour avoir le droit de le retenir ou de l'étendre. Il faisoit mouvoir sans cesse son odieuse bascule; & précipitoit par elle dans l'abîme avec les vrais royalistes, & les terroristes réels, tous ceux qui avoient encouru sa haine & qu'il rangeoit sour-à-tour dans ces deux classes successivement poursuivies.

C'est ainsi que la liberté politique fut anéantie; des représentans, des citoyens, furent déportés arbitrairement sur des listes où la haine & la prévention avoient présidé.

C'est ainsi qu'au 22 floréal, les choix du peuple furent outrageusement rejetés; c'est ainsi qu'au mépris des premiers principes du gouvernement représentatif, le directoire désigna parmi les représentans élus dans les scissions qu'il avoit provoquées, avec un petit nombre d'hommes probes & éclairés qui ont bien servi la patrie, & qu'il n'osa repousser, ceux dont le dévouement ou la nullité, lui promettoient l'asservissement plus facile des deux conseils.

C'est ainsi qu'en l'an 7, il envoyoit à ses commissaires, dans les départemens, les listes de ceux qu'on devoit élire, & de l'argent pour payer les choix qui leur commandoit.

C'est ainsi qu'au mépris de la liberté civile, le droit de déportation resta au directoire, contre les journalistes, contre les prêtres, & contre tout ce qui avoit le malheur de lui déplaire.

C'est ainsi que les prisons recevoient, gardoient, devoient de nombreuses victimes, retenues dans les cachots, sans connoître leurs accusateurs & demandoient en vain des juges, que la constitution défend de leur refuser plus de vingt-quatre heures.

C'est ainsi que la faculté d'inscription sur la liste des émigrés a été absolument décernée au directoire, & qu'on y a vu placer jusqu'au nom d'un ambassadeur qui avoit eu le malheur de déplaire à un des tyrans ou de ne pas ramper sous lui.

C'est ainsi que, malgré les loix constitutionnelles sur la trésorerie, les principes d'ordre & de comptabilité dans toutes les branches d'administration, ont été violés, & que les plus scandaleuses dilapidations ont été exercées, pour salarier des flatteurs ou des scélérats, des proxenetes ou des valets.

C'est ainsi que les juges, garans de la propriété, les administrateurs élus par le peuple, ont été sans cesse changés, destitués au gré des dénonciations, des fripons, ou de l'ambition des sots.

C'est ainsi que les militaires les plus braves ont été dépourvus de leurs grades, destitués honteusement sans jugement, & dévoués à la misere pour prix de leur sang versé pour la patrie.

C'est ainsi que les impôts progressifs ont violé le droit de propriété, consacré en vain par cette charte constitutionnelle, invoquée sans cesse, & toujours outragée.

C'est ainsi que chaque année voyoit arriver une banqueroute sous le nom d'arriéré, & que le directoire anéantissoit comme puissance, les obligations qu'il avoit contractées comme partie.

C'est ainsi que les malheureux rentiers ont meudié en

vain leur subsistance à la porte des caisses de la trésorerie, desséchées par le désordre & la sottise.

C'est ainsi que la guerre civile a été provoquée par cette funeste loi des otages, qui punit l'innocent du crime qu'il n'a pu empêcher, & par laquelle le gouvernement semble se venger sur la nation même de son impuissance à la protéger contre les brigands.

C'est par ces violations coupables de la constitution que les rois coalisés au-dehors, & leurs agens dans l'intérieur, poussaient la république au dernier degré de désorganisation, de malheur & de crimes.

C'est ainsi enfin que nous n'avons ni constitution ni gouvernement.

Nous voulons l'un & l'autre.

Hommes sages, hommes forts, à l'union de qui nous applaudissons, Sieyes, Buonaparte, nous les donnerez-vous?

Quand vous nous les aurez donnés, nous les garantirons-vous?

Si telle est votre résolution, commencez à l'exécuter; le peuple entier vous entourera, pendant vos travaux, de puissance & de respect; il vous environnera de reconnaissance & d'estime, quand ils seront terminés.

La France veut quelque chose de grand & de durable.

L'instabilité l'a perdue, c'est fixité qu'elle invoque.

Elle ne veut pas la royauté, elle est proscrite; mais elle veut de l'unité dans l'action du pouvoir qui exécutera les lois.

Elle veut un corps législatif indépendant et libre; mais elle ne le veut pas possédé de l'esprit de jalousie & d'usurpation.

Elle veut que ses représentans la protègent, & non qu'ils l'agitent. Elle veut qu'ils soient conservateurs paisibles, & non novateurs turbulens.

Elle veut enfin recueillir le fruit de dix ans de sacrifices, elle veut la liberté & la paix.

Faites tout ce qu'il faut pour les lui assurer, & la gloire vous attend au bout de la carrière.

CORPS LÉGISLATIF.

Dicours prononcé le 19 brumaire, à Saint-Cloud, dans la séance du soir, par Lucien Buonaparte.

Représentans du peuple, la république mal gouvernée, tirillée dans tous les sens, minée par l'affreux épuisement des finances, croule de toute part. . . Point de confiance, & dès-lors point de ressource; ni force, ni ensemble dans ce gouvernement; & dès-lors l'incertitude & la guerre intestine se rallumant par-tout: point de garantie pour les puissances étrangères, & dès-lors point d'espérance d'arriver à la paix.

Tous les cœurs des bons citoyens sentoient le mal; tous les vœux appelloient le remède. . . La sagesse du conseil des anciens s'est éveillée; mais, les yeux encore fixés sur les dernières tentatives d'une faction exécrationnelle, le conseil des anciens a transféré hors de Paris la résidence du corps législatif.

C'est nous maintenant qui avons l'initiative; nous seuls devons proposer les remèdes à la dissolution générale qui nous menace. . . Le peuple & l'armée nous regardent. . . Pourrions-nous craindre de sonder la plaie? Pourrions-nous, par une lâche pusillanimité, changer en indignation l'allégresse publique?

Eutrainés par le torrent de l'opinion, quelques membres du directoire ont déposé leur puissance; d'autres les ont imités, persuadés que la cause de tous nos maux est dans la mauvaise organisation du système politique. Il n'y a plus de directoire exécutif. L'expérience comme la raison prouvent que l'organisation actuelle de la constitution est aussi vicieuse que ses bases sont augustes. Cette organisation incohérente nécessite chaque année une secousse politique, & ce n'est pas pour avoir tous les ans des secousses que les peuples se donnent des constitutions.

Le sentiment national universel attribue tous les maux de la patrie aux vices de la nôtre. Placés dans la position où nous sommes,

De l'Imprimerie de MEYMAT,

mes, à l'abri des factions, nous n'avons point d'excuse, si nous ne faisons pas le bien; si nous oublions aujourd'hui que le salut du peuple est la suprême loi, si nous ne prétons pas un prompt appui à l'édifice politique qui s'écroule, nous nous chargeons de l'exécution justement méritée du siècle présent & des siècles futurs.

Il existe des principes constitutionnels; nous voulons tous maintenir ces principes; mais il n'existe plus d'organisation constitutionnelle; car celle qui existe a été violée tour-à-tour par tous les partis. On peut en imposer par des mots vides de sens aux peuples ignorans & crédules; mais on ne peut en imposer au peuple le plus instruit & le plus impatient de la terre. Croyez-vous qu'il ignore que cette organisation, qui ne lui a garanti aucun de ses droits tant promis, & dont tant de mains ont arraché les pages à peine écrites, n'est plus qu'une arme offensive ou défensive dont chaque faction se prévaut tour-à-tour. . . Et s'il est vrai qu'aucun droit ne soit garanti par elle, devons-nous tarder à la modifier? & si nous tardions, pouvons-nous douter que les auteurs des dangers de la patrie ne ressaisissent, à la première occasion, le moment que nous aurons laissé échapper? . . .

Telle est la question que j'adresse à chacun de mes collègues. Méditez, & prononcez ensuite, dans toute la liberté de notre anse, sur la situation de la patrie. . . Cet ancien palais des rois où nous siégeons, dans cette nuit solennelle, atteste que la puissance n'est rien, & que la gloire est tout. . . Si nous sommes indignes aujourd'hui du premier peuple de la terre; si, par des considérations pusillanimes & déplacées, nous ne changeons pas l'affreux état où il se trouve; si nous trompons ses espérances, dès aujourd'hui nous perdons notre gloire, & nous ne garderons pas long-tems notre puissance: lorsque la mesure des maux se comble, l'indignation des peuples s'approche.

J'ai cru, représentans du peuple, pouvoir vous tenir ce langage: de vos délibérations dépendent la prospérité publique & la paix. Vous devez oublier tous les liens factices, & ne vous ressouvenir que du bonheur du peuple français dont vous êtes chargés. Je livre à vos méditations profondes les idées que je viens d'émettre. Je demande qu'il soit nommé une commission spéciale de neuf membres, chargée de présenter ses vues sur votre situation actuelle & les moyens de l'améliorer.

Ce matin des assassins revêtus de la toge, ont fait retentir ces voûtes des cris de la rage & des acens de la fureur. . . Votre courage, celui des soldats de la patrie les ont arrêtés; à cette heure leur règne est passé. Mais achevons de peindre au monde épouvanté la hideuse physionomie de ces enfans de la terreur.

Ce qui se dit dans cette nuit du 19 brumaire, au milieu de cette enceinte, sera répété par les siècles.

(La suite à demain).

Bourse du 21 brumaire.

Amsterdam.....	Tiers cons. ....	16 f. 65 c.
Idem courant... 55 <sup>3</sup> / <sub>8</sub> , 56 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> .	Bons <sup>2</sup> / <sub>5</sub> .....	1 fr. 5 c.
Hamb..... 194, 189.	Bons <sup>2</sup> / <sub>5</sub> .....	1 fr. 5 c.
Madrid.....	Bons.....	
Madrid.effect.....	Bons d'arrérage,	84 fr. 15 c.
Cadix.....	Action de 50 fr. de la caisse	
Cadix effect.....	des rentiers.....	
Gènes effect.... 4 fr. 55 c.	Or fin.....	105 f. 50 c.
Livourne.....	Ling. d'arg....	50 fr. 65 c.
Bâle... 1 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> per., 2 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> à 2 per.	Portugaise.....	95 f.
Lausanne.....	Piastre.....	5 f. 55 c.
Lyon..... pair 20 j.	Quadruple.....	81 f. 15 c.
Marseille..... pair 25 j.	Ducat d'Hol....	11 f. 75 c.
Bordeaux..... 1 per. 15 j.	Guinée.....	25 f. 25 c.
Montpellier..... pair 30 j.	Souverain.....	35 f. 15 c.
Rente provis.... 6 fr. 75 c.		

Esprit <sup>3</sup>/<sub>5</sub>, 350 francs. — Eau-de-vie de Montpellier, 23 deg. 255 fr. — Rochelle, 22 d. — Cognac, 22 d., 500 fr. — Huile d'olive, 1 f. 25 c. — Café Martinique, 2 fr. 85 c. — Café Saint-Domingue, 2 fr. 60 c. — Sucre d'Anvers, 2 fr. 00 c. — Sucre d'Orléans, 2 fr. 10 c. — Savon de Marseille, 1 fr. — Coton du Levant, 2 f. 60 à 80 c. — Coton des Isles, 4 fr. 35 c. à 5 fr. 10 c. — Sel, 4 fr. à 4 fr. 50 c.

A. FRANÇOIS.

Nomin... procl... du g... - A... Le géné... de... Nous... seaux po... & deux... nous ass... mais ce... bombes... qu'ils ch... par les... vaillés l... Le géné... fait un... en const... La co... effet des... Maltie es... mison in... M. de... capitaine... assomme... Enfin, il... n'ai vu d... de me s... guerre c... constanc... recevoir... ne verro... bordée d... acclamat... perir. Yo... réussi pa... qu'ils vo... dant pou... ble haie... toient a... ces cris p... ca tra; t... Nous... cela ne... jours me... le soutie... jamais vo...